



Cercles de Bridge Woluwé-Saint-Lambert
Place Saint Lambert, 36
1200 Woluwe-Saint-Lambert

Petite bafouille du président Mardi 1er avril 2025

Chers joueurs et membres de notre très sympathique club de bridge, bonjour !

Vous n'êtes pas je l'espère sans avoir remarqué que, coïncidence ou non, le nombre de paires participants à nos tournois a fortement augmenté depuis notre déménagement vers les locaux de l'ancien restaurant « La Piazza », rebaptisé « La Place » par la commune (pas très original ce nom mais bon, c'est ainsi).

Suite à cela, le Comité s'est réuni hier après le tournoi hebdomadaire du lundi, et a pris les décisions suivantes, effectives dès lundi 7 avril prochain :

- Les tournois auront lieu, non seulement les lundis et jeudis après-midi, mais également les mardis soir (19h), mercredi matin (10h, mini-tournoi), vendredi après-midi (14h) et samedi après-midi (14h). Le dimanche reste pour tous, et surtout pour le comité, le jour de repos.
- De ce fait, le mécanisme d'inscription via notre site Internet a été adapté en conséquence.
- Treize à la douzaine : le droit de table reste de 5 euros pour les cotisants (8 euros pour les autres) mais, pour les cotisants, c'est gratuit une fois sur treize. Le programme de gestion de nos tournois a été adapté pour rendre ce mécanisme quasi automatique.
- Les prix de classement sont augmentés pour les premiers dans les deux champs, à savoir cinq fois le nombre de tables, dès que nous avons dix tables ou plus. Donc par exemple 60 euros pour les paires Nord/Sud et Est/Ouest premières, s'il y a douze tables. La raison de ce geste généreux : le club n'est pas là pour faire du bénéfice sur le dos des joueurs, tout de même !
- Les consommations à supplément (vin, bière, alcool, ...) sont gratuites les vendredis après-midi et des gâteaux, spécialement préparés par les administratrices du comité sont proposées gracieusement, au milieu de chaque tournoi des samedis après-midi (vous savez, après le tour où les Est/Ouest doivent, une fois sur deux, « sauter » une table).
- Toujours dans l'esprit de « pas de bénéfices pour notre club », Ghislaine Deschuyteneer a suggérer la création d'un badge au logo du club, personnalisé, que chacun porterait lors de nos tournois. Elle se charge de trouver un/une styliste pour l'élaboration d'un tel badge.
- Etant donné que de plus de joueurs se présentent au club à la limite de l'heure prévue pour le début du tournoi (nous rappelons que la présence de tous est demandée pour 13h45), voire ne se présentent pas et n'avertissent pas à temps le comité, une amende sera infligée dès le troisième incident de ce genre. Le comité n'a pas encore précisé ce que serait cette amende. Modique, de toute façon, rassurez-vous !
- Le premier vendredi de chaque mois, le tournoi sera suivi d'une auberge espagnole, sauf que les boissons seront gratuites, vin et bière compris.
- Le dernier samedi de chaque mois, le tournoi sera suivi d'un « Thé Dansant » (demande spéciale de Pierre Vergauts).
- La fête de l'année 2026 aura lieu fin mars, et le repas, qui sera entièrement pris en charge par le club, aura lieu au restaurant « La Villa Lorraine », menu sept services, vins et eaux comprises. Il y a cependant une petite condition : avoir participé à au moins deux-cents tournois sur l'année 2025.

Toutes ces dispositions sont applicables, nous vous le rappelons, dès le lundi 7 avril 2025.
Les modalités seront décidées d'ici là.

Pour le Comité
Philippe Taymans